

## Extrait du Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-CVAE-DECLA-12/09/2012

Date de publication : 12/09/2012

### **CVAE - Obligations déclaratives et recouvrement**

---

#### **Positionnement du document dans le plan :**

[CVAE - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises](#)  
[Obligations déclaratives, recouvrement](#)

#### **1**

Toutes les entreprises assujetties à la CVAE - les entreprises situées dans le champ d'application de la cotisation foncière des entreprises et dont le chiffre d'affaires hors taxes est supérieur à 152 500 € - sont soumises à des obligations déclaratives (titre 1, [BOI-CVAE-DECLA-10](#)).

Les entreprises redevables de la CVAE sont également soumises à des obligations de paiement (titre 2, [BOI-CVAE-DECLA-20](#)).